



Le Capitaine [] qui a vidé son fusil sur une écolière []

Izvor: <https://minbarlive.com/videos/fr/le-capitaine-qui-a-vidé-son-fusil-sur-une-ecoliere>

En octobre 2004, Iman Al-Hams, âgée de 13 ans, a été abattue par des soldats israéliens à Gaza alors qu'elle se rendait à l'école près de la route de Philadelphie. Des enregistrements radio militaires ont contredit l'affirmation des soldats selon laquelle elle représentait une menace, et un capitaine a ensuite tiré plusieurs balles sur son corps à bout portant.

SAŽETAK

Ce récit documente la mort par balle d'Imane Al-Hams, une fille palestinienne de 13 ans, le 5 octobre 2004, près d'un poste militaire israélien à Gaza. Les soldats ont ouvert le feu sur elle alors qu'elle se rendait à l'école le long de la route de Philadelphie, prétendant soupçonner qu'elle transportait des explosifs dans son cartable, qui s'est avéré ne contenir que des livres. Les communications radio enregistrées à l'époque l'ont explicitement identifiée comme une enfant effrayée avant que la situation ne dégénère. Après avoir été blessée et allongée sur le sol à 70 mètres du poste, un capitaine de l'armée israélienne s'est approché d'elle et a tiré deux balles dans sa tête à bout portant, puis est revenu et a vidé le reste de son chargeur sur son corps en mode automatique. Les images de vidéosurveillance ont documenté toute la séquence. Une autopsie a trouvé entre 17 et 20 balles dans son corps, avec plusieurs impacts à la tête. La justification initiale des soldats—qu'elle représentait une menace explosive—était contredite par des transmissions radio militaires diffusées lors des procédures judiciaires, qui ne contenaient aucune description d'elle comme une menace ou engagée dans une activité suspecte. Le procès du capitaine a suivi l'indignation publique, bien qu'il n'ait exprimé aucun remords et ait déclaré qu'il aurait agi de la même manière même si elle avait eu trois ans.

KLJUČNE PORUKE

Iman Al-Hams, âgée de 13 ans, a été abattue par des soldats israéliens le 5 octobre 2004, près de la route de Philadelphie à Gaza, en se rendant à l'école ; son cartable ne contenait que des livres, pas d'explosifs.

Des enregistrements radio militaires ont révélé que les soldats l'avaient explicitement identifiée comme une enfant effrayée avant que la situation ne dégénère, contredisant les affirmations ultérieures selon lesquelles elle était suspectée de représenter une menace.

Après avoir été abattue et blessée à 70 mètres du poste militaire, Iman a été approchée par un capitaine de l'armée israélienne qui a tiré deux balles dans sa tête à bout portant, puis a ouvert le feu en rafale et a vidé son chargeur sur son corps.

Les images de vidéosurveillance ont documenté toute la séquence de la fusillade, et une autopsie a identifié entre 17 et 20 balles dans son corps, y compris plusieurs tirs à la tête.

Lors des procédures de cour martiale, le capitaine n'a montré aucun remords et a témoigné qu'il aurait agi de la même manière si elle avait eu trois ans, démontrant une absence de reconnaissance de ses actes répréhensibles.

La justification initiale des soldats selon laquelle Iman plantait un engin explosif a été révélée comme fausse par les transmissions radio présentées au tribunal, qui ne contenaient aucune preuve soutenant le récit de menace.

ČLANAK

L'incident

Iman Al-Hams était une fille palestinienne de 13 ans qui, le matin du 5 octobre 2004, se rendait à l'école. Elle marchait le long de la route de Philadelphie, où se trouve une tour de guet militaire israélienne. Des soldats au poste ont ouvert le feu, soupçonnant qu'elle pouvait transporter des explosifs dans son cartable. Le cartable a ensuite été trouvé ne contenant que des livres. Un enregistrement audio des communications radio militaires a révélé qu'un soldat dans un poste d'observation l'avait explicitement identifiée comme une petite fille morte de peur avant que le tir ne s'intensifie.

La séquence de tir

Après avoir été touchée et blessée, Iman est restée au sol à environ 70 mètres du poste. Elle a ensuite été approchée par un capitaine de l'armée israélienne dont l'identité est cachée. Le capitaine a tiré deux balles supplémentaires dans sa tête à bout portant. Il s'est éloigné brièvement de son corps, puis est revenu, a mis son fusil en mode automatique et a tiré le reste de son chargeur sur elle. Toute la séquence a été enregistrée par une caméra de vidéosurveillance. Une autopsie ultérieure a trouvé entre 17 et 20 balles dans le corps de l'enfant, y compris plusieurs tirs à la tête.

L'enquête et les procédures judiciaires

La première déclaration des soldats était qu'ils avaient ouvert le feu parce qu'ils soupçonnaient qu'elle plaçait un dispositif explosif. Cependant, les transmissions radio diffusées au tribunal ont ensuite exposé ce récit comme faux. Nulle part dans ces enregistrements, un soldat ne la décrit comme une menace ou ne dit qu'elle faisait autre chose que marcher vers l'école. L'indignation publique a conduit à la suspension temporaire du capitaine et à une cour martiale. Au cours des procédures, il n'a montré aucun remords pour ce qu'il avait fait. Il a dit au tribunal qu'il aurait agi de la même manière, même si elle avait eu trois ans.

#conflit de Gaza

#exécution extrajudiciaire

#victimes civiles

#usage de la force

#responsabilité militaire

#victimes enfants

#octobre 2004